

ufuta

union française des universités tous âges

LITTÉRATURE

ECONOMIE

LANGUES

SCIENCES

Soif de connaissances!

ARTS

n° 7 - 2010

SOMMAIRE

- 1 - Lettre Introductive, par le Président. p. 1
- 2 - Compte-rendu Assemblée générale, Poitiers 2010.
par le Président Yvon Le Gall. p. 3
- 3 - Rapport Moral,
par le Président Yvon Le Gall. p. 5
- 4 - Conseil d'Administration UFUTA 2010-2011. p. 9
- 5 - Rapport, Prix de la recherche de l'UFUTA,
Union Française des Universités Tous Ages.
- 6 - Compte-rendu, "Réunions thématiques" des UTA-UTL
Poitiers 2010. p. 15
- 7 - Prix "Plumes d'or et d'argent", présentation. p. 27
- 8 - Rappels : Recherches "Eau-Arbre".
"Enquête / intergénérationnel". p. 33
- 9- Quelques rappels : dates à retenir. p. 41

Poitiers, le 27 juin 2010

SOMMAIRE

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Les XV^{ème} Assises de l'UFUTA nous ont permis de nous retrouver à Poitiers durant 3 jours de travail et de réflexion.

- 1 - Lettre introductive, par le Président. p. 1
- 2 - Compte-rendu Assemblée générale, Poitiers 2010.
par le Président Yvon Le Gall. p. 3
- 3 - Rapport Moral,
par le Président Yvon Le Gall.. p. 5
- 4 - Conseil d'Administration UFUTA 2010-2011. p. 9
- 5 - Rapport, Prix de la recherche de l'UFUTA,
par François Ambolet Président Comité scientifique p. 11
- 6 - Compte-rendu, "Réunions thématiques" des UTA-UTL
Poitiers 2010. p. 15
- 7 - Prix "Plumes d'or et d'argent", présentation. p. 27
- 8 - Rappels : Recherches "Eau-Arbre".
"Enquête / intergénérationnel". p. 33
- 9- Quelques rappels : **dates à retenir.** p. 41

Assemblée Générale de l'UFUTA
3 juin 2010
Poitiers, le 27 juin 2010

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Les XVème Assises de l'UFUTA nous ont permis de nous retrouver à Poitiers durant 3 jours de travail et de détente.

Au nom du Conseil d'Administration et en votre nom à tous, je tiens à remercier madame **Emmanuelle Auras**, directrice de l'Université Inter-Ages de Poitiers et toute son équipe dont **Stéphane Séjourné** et **Pascale Lucquiaud** pour la qualité et la chaleur de son accueil. Je salue aussi tous les participants qui ont su donner à ces journées une allure studieuse et détendue ainsi que les intervenants des divers ateliers d'une grande tenue.

Trois animateurs de haut niveau nous ont permis de réfléchir sur des interrogations actuelles :

* L'évolution des nouveaux adhérents des Universités Inter-Ages,

* L'intergénération: quel rôle social dans la cité,

* Quelle offre culturelle pour les Universités Inter-Ages

A nous de donner du contenu à ces réflexions : je compte sur vous pour faire vivre ces idées.

L'année prochaine, nous nous retrouverons à nouveau à **Amiens** pour les « **Chardons** » qui se dérouleront les **11 et 12 mai 2011**. Auparavant, la **réunion des Présidents** se tiendra à Paris le **18 novembre 2010**.

Vous trouverez dans ces cahiers:

* Le compte-rendu de l'Assemblée générale du 3 juin 2010

* Le rapport moral

* La composition du Conseil d'Administration 2010-2011

* Le rapport du Président du Comité Scientifique pour le prix de la Recherche

* Le Palmarès du prix de la Recherche 2010

Je souhaite vous retrouver nombreux à ces divers rendez-vous importants pour notre Union.
Cordialement

Françoise David-Sciara
Présidente de l'UFUTA

Assemblée Générale de l'UFUTA
3 juin 2010

L'Assemblée Générale de l'UFUTA s'est tenue à Poitiers le 3 juin 2010 à l'occasion des XVème Assises nationales. 27 universités étaient présentes ou représentées. La séance est ouverte par le président Yvon Le Gall à 15 heures.

1. Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du 20 octobre 2009. Cette réunion s'était tenue à Paris à la cité des Sciences et de l'industrie. Le texte a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Le rapport moral

Le président Yvon Le Gall présente le rapport moral qui ne concerne que 6 mois d'exercice. Ce rapport figure en entier dans le bulletin.

L'UIA de Royan souhaite adhérer à notre Union. Après étude du dossier par Jeanne Urvoy et Monique Astié, l'autorisation de se joindre à l'UFUTA est proposée et votée à l'unanimité.

(annexe n°1)

3. Questions financières

La trésorière Gaëtane Chauvet présente ses comptes financiers. Un déficit de 3218,67 euros apparaît dû à une parution au " journal du parlement " (4500 euros) qui est une dépense imprévue. Toutefois, il faut remercier notre trésorière pour son effort de présentation. L'UFUTA devrait pouvoir obtenir des frais bancaires gratuits. Le nécessaire sera fait auprès de notre banque

Les finances donnent lieu au vote : 9 abstentions, 18 pour.

4. Elections du Conseil d'administration,

3 membres du Conseil d'Administration arrivent à la fin de leur mandat : Monique Astié, Marie-Denise Riss-Coly, Jacques Rivens. Ils se présentent tous les 3 pour un renouvellement de leur mandat. Francois Vellas de Toulouse et Celine Ménil du Mans de s'ajoutent à ces candidatures.

27 universités sont représentées, 109 bulletins de vote sont distribués.

Résultat : Marie-Denise Riss-Coly	106 voix
François Vellas	106 voix
Céline Ménil	105 voix
Monique Astiè	109 voix
Jacques Rivens	109 voix

Tous les 5 sont élus.

5. Prix de la Recherche,

4 ouvrages ont été présentés pour ce prix :

UIA Poitiers : les filles de la république de 1901 à 1964 par Nicole Visse

UTL Montpellier : les ponts du diable du Languedoc-Roussillon

UCP de Nancy : l'épopée de Gallé

UO Paris Diderot : hors concours (catalogue)

Le prix de la Recherche est attribué à l'UIA de Poitiers pour l'ouvrage de Nicole Visse. Le deuxième de la Recherche est donné à l'UTL de Montpellier.

(annexe 2)

6. Prochaines Assises nationales de 2012,

L'UTL Essonne pose sa candidature mais attend la décision de son Conseil d'Administration

L'UIA de Créteil et de Val de Marne qui s'était présenté pour 2010 ne souhaite pas se représenter pour 2012

7. Les Journées Audio-Visuelles,

L'UITA d'Amiens qui avait organisée les Assises de 2006 se propose de nous recevoir pour ces journées concourant pour " les Chardons d'or et d'argent ". Le thème en sera

" l'eau dans tous ses états ".

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.00.

ASSEMBLEE GENERALE UFUTA 2010

Rapport moral

Par Yvon Le Gall, Président UFUTA.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

C'est la seconde fois que j'ai l'occasion de vous rencontrer en quelque six mois à l'occasion de notre Assemblée générale. Les circonstances avaient rallongé l'exercice antérieur. Tout naturellement, elles ont réduit celui-ci. C'est dire que mon propos sera court.

Le 20 octobre 2009, je faisais allusion à notre intention de diversifier les propositions de l'UFUTA. Certaines d'entre elles n'ont pu connaître d'applications à ce jour. Je pense tout particulièrement à ce qui touche aux prix, pour lesquels il a fallu établir un échéancier. Il serait irréaliste de les faire fonctionner ensemble. L'habituel prix de la recherche, annuel, sera délivré désormais tous les deux ans (années paires), et alternera avec les Plumes d'or et d'argent (années impaires). Quant aux Chardons d'or et d'argent, ils conserveront la périodicité qui est la leur actuellement, soit tous les quatre ans. Ainsi cette année n'avons-nous que le Prix de la recherche. En 2011, nous aurons à la fois les Plumes et les Chardons. Je rappelle qu'Amiens accueillera ces manifestations. Je rappelle aussi que les Chardons d'or et d'argent devront illustrer l'eau. Quant aux Plumes d'or et d'argent, il a été arrêté que, pour leur première session, leur sujet serait libre et qu'il s'exprimerait par la voie de poésie, de nouvelle, ou de thématique approfondie, comme l'art.2 du règlement pour le concours 2011 en dispose. J'invite dès à présent les intéressés à tailler leur plume ou à imaginer leurs images.

Mais, dans la diversification, tout n'a pas été renvoyé à l'année prochaine. Comme vous avez pu le constater, nous avons proposé des tables rondes dès ces Assises. Nous en avons prévu trois, de façon à aborder des sujets de nature très différente. Les trois sujets retenus permettaient une réflexion partagée sur des aspects qui nous concernent tous à des titres divers, et qui sont tous tournés vers l'avenir : soit des interrogations sur l'évolution des nouveaux adhérents des UIA au XXI^e siècle,

sur le rôle social des UIA dans la cité, et enfin sur l'offre culturelle pour les UIA.

Point à développer selon le résultat des réunions.

Parmi les nouveautés, je signale aussi le début de la mise en place des délégués régionaux, auxquels j'ai fait allusion dans l'éditorial du numéro 7 de notre Bulletin de liaison d'avril 2010. Je les y ai qualifié de « missionnaires ». Je n'entends pas que ce doive être là leur titre « officiel ». Le mot venait après mission. Disons « délégués » pour éviter toute équivoque. Ceux d'entre vous qui ont lu les quelques lignes qui leur sont dévolues dans cet éditorial ont vu qu'il s'agissait de membres du conseil d'administration qui seront chargés, dans une région, de personnaliser les relations entre les UTL et l'UFUTA. Les relations *intuitu personnae* sont indispensables pour que puisse se développer une synergie qui donne tout son sens à l'association. Les délégués régionaux, auxquels les circonstances ont donné un début d'existence, seront une interface entre les parties, et tout particulièrement à l'écoute des composantes. C'est par le dialogue au plus près des intéressés que nous réussirons à faire évoluer les choses, et que nous pourrons mesurer l'intérêt de nous retrouver ensemble. Dans les mois à venir, cette pratique est appelée à se développer.

Parmi les projets déjà évoqués lors de l'Assemblée générale d'octobre 2009, il en est un qui trouve quelques difficultés à trouver ses marques. C'est celui qui concerne l'intergénérationnel. Nous avons adopté un modèle d'enquête, prêt à être diffusé auprès des composantes. C'est le premier temps de l'opération, qui consiste à faire le point de ce qui se fait, ou de ce qui s'est fait. Il s'agit d'un bilan à la fois objectif et subjectif dans la mesure où il est souhaitable de faire connaître les difficultés. Le sujet offre une occasion de s'inscrire dans une dynamique nationale. Nous avons su que le ministre de la Culture avait l'intention de saisir de la question un certain nombre d'associations. Force est de constater que nous n'avons pas été démarchés. Mais nous nous proposons d'envoyer un message d'intérêt au ministre. Participer à ce mouvement, dont nous ignorons les attentes réelles, serait un moyen d'acquérir ce début de visibilité nationale, dont j'ai parlé ailleurs. Dans la mesure où le dossier de l'intergénérationnel avancera au sein de l'UFUTA elle-même, il sera possible d'en faire un jour le thème d'Assises nationales.

Les points que je viens d'aborder me conduisent à évoquer les questions de comptabilité et de finances. Je ne cacherai point que nous avons toujours des difficultés à mettre au point des documents comptables tout à fait satisfaisants. Nous sommes amenés à y consacrer trop

d'attention, faute d'avoir pu bénéficier des services adéquats d'un comptable. J'espère que nous allons pouvoir résoudre sous peu, et définitivement, cette difficulté. Sans doute cela ne met-il pas en péril la demeure, mais il faut sortir de certaines approximations. Pour ce qui est des finances *stricto sensu*, et plus précisément de la question des cotisations, dont j'avais promis qu'elle serait remise à l'ordre du jour, nous nous sommes décidé à ne point y toucher pour l'instant. Je m'explique sur ce point. Le redéploiement nécessairement coûteux des activités de l'UFUTA vers des modalités appréciées des composantes justifierait sans aucun doute le maintien des cotisations actuelles. Cette observation dépasse le seul conseil d'administration.

Parmi les discussions sur l'avenir de l'UFUTA, il y a les relations à envisager avec d'autres mouvements partageant des préoccupations proches des nôtres. Elles sont sans doute nécessaires si nous désirons compter plus que nous ne le faisons actuellement. Mais elles ne vont pas sans soulever des craintes.

L'UTL de Royan a présenté une demande d'adhésion à l'UFUTA. A la suite du rapport favorable fait par les deux administrateurs chargés d'instruire ce dossier, Madame J. Urvoy et Mademoiselle M. Astié, le conseil d'administration a décidé de soumettre cette adhésion à votre ratification.

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que président.

Le conseil d'administration qui va se tenir juste après l'Assemblée générale va procéder, comme de coutume, au renouvellement du bureau. Je ne serai pas candidat à ma succession.

Je me dois de vous en dire un mot. Quand j'ai été élu en 2008, lors des Assises d'Angers, je n'ai pas caché que je ne serais qu'un président de transition. Mes occupations professionnelles et des problèmes personnels ne me permettaient de donner que peu de temps à cette fonction. Si les premières vont prendre fin à l'automne prochain, les seconds n'ont pas pris congé. Pour mener à bien une rénovation de l'UFUTA rendue nécessaire par l'évolution des choses, il est indispensable d'y consacrer un temps dont je ne disposerai pas. Je ne saurais être un président de plein exercice. Il est donc nécessaire de passer la main. Les bonnes volontés n'ont pas manqué au sein du conseil d'administration pour pallier mes insuffisances. Et je les remercie vivement. Il n'est évidemment pas souhaitable de faire perdurer une telle situation.

**Conseil d'administration
UFUTA, 2010-2011.**

- ° Françoise SCIARA-DAVID
Présidente. UIA Poitiers
- ° Jacques ARNOULD
Vice-Président. UTL ORLEANS
- ° Jacques RIVENS
Secrétaire général. UIAD. Grenoble
- ° Céline MENIL
Secrétaire adjointe. UTL LE MANS
- ° Monique ASTIE
Trésorière. UATL Angers
- ° Gaétane CHAUVET
Trésorière adjointe. UIA Créteil
- ° Yvon LE GALL
Président Comité Scientifique. UP Nantes
- ° Jeanne URVOY
Chargée des relations extérieures. UTL Bretagne
- ° François AMBOLET
UTL Essonne
- ° Josiane BERTIN
UTL Bas Languedoc
- ° Jean-Louis CHEMIN
UTL Mayenne
- ° Marie-Denise RISS-COLY
IUTA Amiens
- ° François VELLAS
UTA TOULOUSE.

* Les membres du jury ont déclaré "hors concours" cet ouvrage.

2. - UEP de NANCY :

"Nancy à l'époque de Gallé " 2009; "Nancy à l'époque de Grandville", 2006;
"Nancy au temps de Jacques Callot" 2004, groupe piloté par Frédéric
MAGUIN.

*Trois beaux petits ouvrages, de facture identique, présentés sur papier
glacé, dans un format très pratique 21x21, d'une quarantaine de pages
chacun, aux illustrations très nombreuses et d'excellente qualité.

L'originalité de la démarche tient dans le choix de situer chacune de ces

RAPPORT sur le PRIX de la RECHERCHE 2010

par François AMBOLET.

Cette année, quatre UTA concourent effectivement pour le Prix de la Recherche :

- UIA de POITIERS :

"Des Filles de la République (1901-1964), de l'Ecole Primaire Supérieure au Collège Moderne et Technique de Jeunes filles de Poitiers (86)", par Nicole VISSE.

- UTT de Montpellier :

" Les ponts du Diable du Languedoc Roussillon, de France et d'ailleurs." De Yann L'HOTE.

- UCP de NANCY :

"Nancy à l'époque de Gallé " 2009 ; "Nancy à l'époque de Grandville", 2006 ; "Nancy au temps de Jacques Callot" 2004 ; groupe piloté par Frédéric MAGUIN.

- U.O.PARIS7-DIDEROT :

"A l'écoute d'un cours de Denis Lavalley sur la création artistique aux temps de la modernité XX e -XXI e siècles." De Gilles COUSSINE.

1. - U.O.PARIS7-DIDEROT :

"A l'écoute d'un cours de Denis Lavalley sur la création artistique aux temps de la modernité XXe -XXIe siècles." De Gilles COUSSINE.

"A l'écoute d'un cours de Denis Lavalley...." De G. COUSSINE.

Cet ouvrage, comme l'écrit Mme Marie-Pierre BAUDRIER, Directrice pédagogique, est un "catalogue... dont le travail s'est appliqué à restituer la richesse du cours dispensé". Il ne peut être accepté comme un ouvrage de Recherche.

- Les membres du jury ont déclaré "hors concours" cet ouvrage.

2. - UCP de NANCY :

"Nancy à l'époque de Gallé " 2009; "Nancy à l'époque de Grandville", 2006; "Nancy au temps de Jacques Callot" 2004, groupe piloté par Frédéric MAGUIN.

•Trois beaux petits ouvrages, de facture identique, présenté sur papier glacé, dans un format très pratique 21x21, d'une quarantaine de pages chacun, aux illustrations très nombreuses et d'excellente qualité.

L'originalité de la démarche tient dans le choix de situer chacune de ces

recherches consacrées à une ville, Nancy, au moment où vit une grande figure artistique nancéenne. Chacun des trois ouvrages retrace ainsi l'évolution de la ville à plusieurs époques : au XVII^{ème}, alors brillante capitale des Ducs de Lorraine au temps du graveur Jacques Callot, puis à la première moitié du XIX^{ème}, après les fastes de la cour de Stanislas, avec celle du grand illustrateur et caricaturiste Grandville et enfin, au cœur du rayonnement mondial de l'école de Nancy, avec celle de l'artiste majeur de l'Art nouveau, Emile Gallé.

Ces trois petits ouvrages, illustrés de documents d'époque, proposent ainsi une originale promenade "historique", riche de renseignements témoignant chacun à sa façon, du pouvoir politique, religieux de cette belle ville, de son essor économique et artistique.

Si l'on peut regretter l'absence de table de matières, de bibliographie vraiment significative et le choix d'une écriture "minimaliste", il faut souligner la volonté de ses auteurs d'aller au-delà d'une simple démarche d'un documentaire "touristique", sans toutefois réussir à atteindre celle propre à tout ouvrage de Recherche.

Il apparaît alors nécessaire de rappeler quelques considérations incontournables pour tout ouvrage soumis au prix de la Recherche : le propos doit être organisé, articulé autour d'un projet clairement identifié, pour marquer, de manière indubitable, l'esprit du lecteur. Tout document se doit d'être introduit et conclu. L'introduction doit cerner le sujet abordé et présenter les moyens utilisés pour le traiter. Elle fournit le cadre qui permet au lecteur d'avoir une lecture plus fructueuse. La conclusion aide à mieux dégager l'essentiel de ce qui a été développé et de mettre en évidence l'apport de la recherche. Enfin, il ne peut faire l'économie d'une bibliographie. Celle-ci n'est en rien un élément décoratif. Elle doit être une réserve active, c'est-à-dire lue et méditée pour que la recherche entreprise soit enrichie et débouche sur une sorte de "plus".

Compte tenu du sérieux du travail et la production soignée de ce groupe de Recherche, de l'implication dans la Cité et de l'impact que peut avoir auprès du public le document sur lequel apparaît le "soutien" de l'UCP de Nancy...

Mais, faute d'avoir à sa disposition une récompense "ad hoc", telle l'attribution d'une "Médaille de l'initiative (ou autre qualificatif)",

- Le jury du Comité Scientifique a décidé de primer, de manière exceptionnelle et non institutionnalisée, la totalité de cette production, soit les trois ouvrages présentés, en décernant **un 1^{er} accessit**.

3. - UTT de Montpellier :

" Les ponts du Diable du Languedoc Roussillon, de France et d'ailleurs." De Yann L'HOTE.

Le Groupe de Recherches Historiques languedociennes de l'Université du

présente un ouvrage d'édition de 64 pages en format 21x29.7, intitulé "Les ponts du Diable du Languedoc Roussillon, de France et d'ailleurs Inventaire, légende, datations, particularités, actualités."

Traiter un tel sujet et, en seulement 64 pages, cela semble relever d'une vraie gageure! Mais, dès le début de la lecture, le lecteur se laisse facilement prendre par un développement fort bien mené écrit dans un style agréable, rehaussé de très nombreuses et fort intéressantes illustrations. Les multiples notes de bas de page sont explicites et les renvois aux tableaux, cartes ou points abordés dans un autre chapitre systématiquement indiqués, permettent une navigation aisée.

La démarche est claire, la table des matières bien fournie, -qui pourrait paraître un peu longue pour certains-, et le résumé, placé en quatrième de couverture, donnent aux futurs lecteurs une claire vision de l'ensemble.

Partant des ponts de la région Languedoc Roussillon dont la proximité rendait possible une étude détaillée, les auteurs se sont intéressés aux autres ponts dits "du Diable" et ont recherché dans un premier temps quels liens pouvaient exister entre tous ces ouvrages et expliquer leur appellation : légende, configuration environnementale, architecture, rôle historique...

Puis ils ont recherché ce qu'ils avaient inspiré aux artistes de toutes disciplines (littérature, peinture, sculpture, musique...) et à l'impact de leur nom dans l'environnement social, culturel et commercial de proximité. La minceur de cet intéressant ouvrage tient au fait qu'il ne se veut absolument pas exhaustif, mais, en revanche, sa riche bibliographie et ses nombreuses pistes de recherche, présentement ouvertes, restent des plus intéressantes. Un tel ouvrage est bien à considérer comme un "ouvrage de recherche", offrant une précieuse documentation susceptible d'inciter d'autres chercheurs à travailler sur ce thème.

- Pour ce très bon ouvrage, le jury du Comité Scientifique a décerné le **2^{ème} PRIX de la Recherche**

•4. **UIA de POITIERS :**

"Des Filles de la République (1901-1964), de l'Ecole Primaire Supérieure au Collège Moderne et Technique de Jeunes filles de Poitiers (86)", par Nicole VISSE.

Le Groupe de Recherche de l'UIA de Poitiers, en la personne de Nicole VISSE, présente un ouvrage d'édition de 542 pages en format 21x31 intitulé : "Des Filles de la République (1901-1964), de l'Ecole Primaire Supérieure au Collège Moderne et Technique de Jeunes filles de Poitiers (86)". Il est le fruit d'un travail de huit longues années de recherches et d'entretiens destiné à faire connaître une histoire peu connue des historiens de l'éducation et des Poitevins : celle de l'Ecole primaire

supérieure de jeunes filles de Poitiers, devenue Collège moderne et technique, puis Lycée.

Ce bel et imposant ouvrage représente, affirme Rebecca ROGERS, - professeur d'histoire de l'Education UMR Cerlis 8070, Université Descartes-, "un immense défi", tant ce niveau d'enseignement, situé entre le primaire du peuple et le secondaire de la bourgeoisie, est un objet peu étudié des spécialistes... et surtout une gageure de s'attaquer à un établissement dédié aux jeunes filles" .

Il est aussi le résultat d'un énorme travail, solidement documenté, de recherche qui s'inscrit dans son contexte politique, mêlant aux textes officiels, lois, décisions municipales et autres, le témoignage direct d'anciennes élèves.

Cet livre, certes un peu "catalogue", devient ainsi une importante source de renseignements. Il démontre comment, malgré les grandes difficultés dues aux mentalités, au manque de moyens financiers, de la fin du XIX ème siècle à la seconde guerre mondiale, les EPS (Ecole Primaire Supérieure) ont permis aux filles des catégories sociales moyennes ou laborieuses d'accéder à certains emplois de l'industrie ou de la fonction publique, suivant ainsi l'évolution sociale.

Ce livre, écrit par une femme, insiste sur le rôle prédominant de certaines directrices, femmes d'initiative et de volonté, oeuvrant pour permettre aux filles de devenir des "esprits libres" tant au coeur de leur foyer que dans la société.

Fort de son immense documentation, qui s'appuie assurément sur le travail de plusieurs personnes et illustrée avec art, telle celle de l'ardoise, cet ouvrage montre, en outre, avec une très grande finesse dans la description, l'évolution très lent vers la mixité et la démocratisation de l'enseignement.

Un très bel ouvrage, - même si l'on peut regretter le choix d'une table des matières en début d'ouvrage et aussi une bibliographie où les nombreux ouvrages cités ne livrent pas leur nombre de page-, mis en page par un professionnel, compact, certes, mais aux approches variées, administratives, psychologiques, physiologiques, sociologiques... propres à restituer la vie concrète des êtres évoqués.

- Pour cet excellent ouvrage, le jury du Comité Scientifique a décerné le **1er PRIX de la Recherche**.



XVème Assises nationales de l'UFUTA

Tables rondes
Jeudi 3 juin 2010

Assises Nationales U.F.U.T.A.

POITIERS 2010

3 thèmes ont été retenus

1. l'évolution des nouveaux adhérents au XXIème siècle
2. l'inter-génération : quel rôle social dans la cité ?
3. quelle offre culturelle pour les Universités Inter-Ages ?

Secrétariat : Jean-Louis CHEMIN

1. l'évolution des nouveaux adhérents au XXIème siècle.

Le fédérateur sera Jacques Pasquier, journaliste de profession. Il sera assisté d'un secrétaire de séance : Jacques Arnould et d'un modérateur chargé de timing

2. l'inter-génération : quel rôle social dans la cité ?

Le fédérateur sera Michel Richard, président de l'association « Jacques Cœur » et enseignant à l'Ecole Supérieure de Commerce et de Management de Poitiers (ESCEM). Il sera assisté par Jean-Louis Chemin en tant que secrétaire de séance et d'un modérateur pour le timing.

3. quelle offre culturelle pour les Universités Inter-Ages ?

L'animateur sera Jean-Yves Mézerette, professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce et de Management (ESCEM) de Poitiers. Son secrétaire de séance sera François Ambolet et le modérateur sera Marie-Denise Riss-Coly (timing)



Assises Nationales U.F.U.T.A

POITIERS 2010

Compte-rendu table ronde sur l'Inter générationnel

Animation : Mr RICHARD

Secrétariat : Jean-Louis CHEMIN

Rappel des 21 Universités présentes à cette table ronde :

- Blois, Orléans, Rennes, UTL de Bretagne, Evry, Grenoble, Nantes, Limoges, Nancy, Bas-Languedoc, Saumur, Saint Briec, Le Mans, Angers, Poitiers, Laon, Amiens, Créteil, Saint Nazaire, Toulouse, Nantes, Haute Mayenne.

Après les 3 tours de table, on peut faire une synthèse en repérant :

- les lieux et les pratiques, d'une part,
- et les problématiques qui ont été posées d'autre part.

1) Quelles pratiques dans quels lieux ?

21 lieux ou universités étaient présents à ces « tables rondes -forum »

On peut repérer 4 grandes situations distinctes :

A – les UTL UTA qui pratiquent des activités « explicitement » inter générationnelles et dans certains cas en convention avec l'Inspection d'Académie. :

Blois, Orléans, Rennes (pour les autres UTL de Bretagne ?), Evry, Grenoble, (? pour Nantes.)
(pour plus de précisions voir leur site respectif)

B – Les UTL UTA qui n'organisent pas actuellement de façon institutionnelle des actions INTG :

Limoges, Nancy, Bas-Languedoc, Saumur, Saint Briec, Le Mans, Angers, Poitiers, Laon et Amiens (?)

C - Dans d'autres UTL/UTA il s'agit de pratiques individuelles où les adhérents s'engagent à titre privé (Créteil, Saint Nazaire, Toulouse, Nantes).

D - Enfin, une autre possibilité, engagement personnel avec « incitation » ou du moins information diffusée par l'UTL : Créteil et Haute-Mayenne.

Ainsi, par exemple l'association « Lire et Faire lire » à été évoquée plusieurs fois : Blois, Haute Mayenne....

Un constat s'impose donc : Les activités INTG ne sont pas une pratique majoritaire ni courante dans nos UTL / UTA., comme on aurait pu l'imaginer....ou le souhaiter. C'est une activité qui serait plutôt « à la marge ».

2 - Quels problèmes posent l'Inter générationnel ?

- **Si les nombreux avantages en sont facilement décrits, il reste que des réserves/critiques** ont pu être signifiées sous la forme « vous comblez les carences administratives de l'Education Nationale qui suppriment des postes et des heures dans différents niveaux d'établissements ». Cette question a été débattue entre enseignants qui craignent de se heurter à des problèmes de leurs professions.

- **Plus généralement, de quoi parle t-on ? en parlant d'« actions inter générationnelles »** : divers engagements ou activités de type social sont parfois assimilés à l'inter générationnel.

D'autres pratiques sont assimilées à de l'inter générationnel (rendre des cours accessibles à des étudiants plus jeunes). Certains s'interrogent aussi sur la « classe des seniors » et la rente de leurs retraites : « Il faut qu'ils se réengagent dans la société. »

Enfin, les horaires pratiqués pour nos activités rendent une ouverture de l'inter générationnel difficile, voire impossible.

Josiane BERTIN a profité de la table ronde pour annoncer le questionnaire prévu par l'UFUTA.

En conclusion,

Si l'inter générationnel peut parfois paraître ambigu, compte tenu des évolutions internes à l'Education Nationale, son intérêt n'est pas remis en cause mais sa pratique dans les UTL n'est pas fréquente et peu de nouvelles UTL/UTA ont semblé vouloir s'y engager.

(« sauf si l'UFUTA met le paquet.... Et encore ! » commentaire du secrétaire).

L'évolution des nouveaux adhérents des Universités Inter-Ages au XXIème siècle.

Atelier débat animé par Jacques Pasquier, journaliste indépendant.

Secrétaire : Jacques Arnould

Les nouveaux adhérents : qui sont-ils ? quelles sont leurs attentes ? sont-ils disposés à s'engager dans le bénévolat ?

Ces questions posées, Jacques Pasquier présente, pour lancer le débat, l'UIA de Poitiers qui sera l'élément de référence :

- 407 adhérents en 1987 - 753 en 2010, soit un doublement du nombre d'adhérents
- Femmes : 70% - Hommes : 30% de l'effectif
- Recrutement large, avec une répartition 43% de Poitiers et 57% de l'extérieur (surtout de la périphérie)
- Moyenne d'âge : 66 ans
- Origine des adhérents : 48% de cadres et professions intellectuelles, 30% de professions intermédiaires et 10% d'employés (à titre indicatif, 5 agriculteurs et 1 ouvrier)

CONSIDERATIONS GENERALES

- Globalement, les UTA présentes se reconnaissent assez bien dans le profil poitevin, avec cependant d'éventuels écarts ponctuels, dus notamment à la disparité des implantations et de l'environnement social. A titre d'exemples, l'UTL Essonne compte, à Evry, 65% de cadres et professions intellectuelles, la moyenne d'âge à l'UTL de Bretagne qui associe 45 UTA locales est de 62/63 ans pour Rennes mais de 67 pour son ensemble, tandis que l'UTA de Toulouse compte 80% de femmes.
- Ce dernier chiffre a amené à se poser la question : pourquoi cette disparité hommes / femmes ? Réponse "possible" : la femme est très impliquée dans la vie sociale alors que l'homme se considère, comme dans sa vie professionnelle, comme "producteur" et se tourne vers des activités "productives" (bricolage, jardinage...).
- Il faut noter la présence de beaucoup de personnes seules qui viennent chercher contacts et convivialité.
- A signaler le frein que représente notre appellation "Université" pour certaines personnes impressionnées par le mot et pour certains milieux qui y voient une forme d'élitisme.

LES NOUVEAUX ADHERENTS

On enregistre, dans la grande majorité des UTA urbaines, un rajeunissement de l'effectif (RTT, pré-retraites, femmes au foyer, pertes d'emploi...). Cette mutation est moins évidente en milieu rural, voire inverse dans un cas au moins.

Les nouveaux adhérents ont reçu une formation différente de celle de leurs aînés. Ils sont plus "pointus" dans leurs demandes dont la nature peut parfois conduire à modifier des programmes institutionnalisés (abandon des cours d'initiation à l'informatique, par exemple) mais aussi à rechercher de nouveaux partenaires susceptibles de pallier nos manques dans certains domaines.

LA RECHERCHE DE NOUVEAUX ADHERENTS

L'ouverture sur l'extérieur est une mission des UTA :

- outre la diffusion traditionnelle de nos informations (mairies, bibliothèques...), d'autres démarches ne doivent pas être négligées : information d'organismes professionnels et de leurs associations d'anciens, forums associatifs...
- la création d'antennes (voir ci-dessous) permet d'ouvrir les UTA à des personnes qui ne seraient pas venues au chef-lieu
- autre public à toucher : les jeunes (l'UFUTA a fait de l'intergénération un thème d'étude et de recherche). Il faut admettre que les horaires habituels d'activité des UTA ne sont pas favorables. Peut-on envisager l'ouverture de modules intermédiaires avec des horaires compatibles permettant la mixité ? Oui, en prenant garde de ne pas apparaître comme les concurrents d'organismes ayant les cours du soir pour vocation (CNAM, GRETA...).

COMMENT GERER ?

A l'éventuel problème pédagogique que peut poser la demande des adhérents, s'ajoute un problème matériel : la croissance du nombre d'adhésions. Même si elle n'atteint pas celle qui était annoncée il y a quelques années avec l'arrivée du "papy boom", certaines UTA ne disposent plus de locaux de capacité suffisante – notamment pour les conférences souvent ouvertes à tous publics et dont la publicité s'effectue aussi bien par le bouche-à-oreille que par les médias locaux.

Diverses solutions ont été adoptées (ou sont en cours de réalisation) :

- la création d'antennes. Cette opération nécessite l'implication des municipalités d'accueil, celle des adhérents qui doivent, une fois la structure mise en place, se prendre en charge tout en respectant la cohérence de l'UTA support ;
- la délocalisation des conférences avec recherche de partenariat avec des établissements scolaires ;
- l'enregistrement sur cassettes mises à disposition ;
- l'édition d'un résumé par un auditeur, distribué à la demande ;

Les techniques actuelles de communication

- le steaming – envoi de la conférence ou du cours "en direct" (ou en léger différé) ou
- la visioconférence – permettant l'interactivité

sont d'excellents moyens d'intervention dans les centres associés ou les antennes.

Leur utilisation est, pour des raisons évidentes, encore limitée. Il importe que les transmissions soient reçues dans une salle dans laquelle se retrouvent les adhérents, non sur les écrans d'ordinateurs individuels (1).

AVEC QUI GERER ? LES BENEVOLES

Quel que soit son statut (universitaire, associatif ou municipal) une UTA ne peut fonctionner qu'en s'appuyant sur le bénévolat. Parmi les UTA présentes, les UTL d'Angers et du Bas-Languedoc déclarent ne fonctionner que grâce au bénévolat - enseignement et gestion.

Constatation générale émanant de toutes associations confondues : "il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles. Les "jeunes" ont d'autres préoccupations, ce sont uniquement des consommateurs, etc..."

Cette constatation doit cependant être nuancée car il convient de distinguer deux catégories de bénévoles :

- la première, celle des bénévoles "ponctuels" (mise sous pli, accueil, organisation de petites manifestations...) qui se recrutent assez aisément ou qui se constituent souvent spontanément en petits groupes conviviaux (voir les "Considérations générales" ci-dessus),
- la seconde, celle des bénévoles "permanents" (direction et secrétariat) dont le recrutement pose de réels problèmes.

Pourquoi cette désaffection ?

La législation est de plus en plus lourde, la gestion administrative ou comptable exige une technicité que peu possèdent et que la plupart des adhérents s'estiment incapables d'acquérir. Comme le tissu associatif est très dense, que l'appartenance à plusieurs associations fréquente, il est souvent fait appel "aux mêmes"... qui saturent, peinent à trouver des successeurs et deviennent "bénévoles par obligation" !

Comment remédier à cet état de fait et susciter le bénévolat ?

C'est souvent l'équipe en place qui incite et coopte un ami, un ancien collègue... méthode insuffisante dans bien des cas.

Une solution ? Valoriser le bénévolat - et valoriser le bénévolat, c'est d'abord valoriser le bénévole.

Il convient donc de :

- le former : la bonne volonté ne suffit pas (voir les motifs de désaffection) et se former impose un effort pas forcément bien accepté au moment où

l'on "s'arrête de travailler". Il faut noter que cette formation peut être assurée par les CRIB (un "centre de ressource et d'information pour les bénévoles" existe en principe dans chaque département. Sa mission est d'apporter information, expertise, accompagnement aux dirigeants bénévoles pour l'animation d'associations. Adresses en Préfecture ou sur le site "associations.gouv.fr".

- lui exprimer une certaine reconnaissance : les pratiques locales sont apparemment très variées, allant de la dispense du droit d'adhésion (décriée...) à la lettre de remerciements du président, voire rien du tout... Dans de nombreux cas, tous les bénévoles sont réunis à l'occasion d'une manifestation amicale.

Ce problème du bénévolat est si préoccupant qu'il a conduit l'UTL Essonne à créer une "Commission bénévolat" chargée d'établir une charte.

(1) M. Daniel OUIILLER, président de l'UTL Essonne propose son aide pour information sur ces techniques.

Quelle offre de culture pour les UTA/UTL/UIA ?

Intervenant : Jean-Yves Mazerette (Institut Jacques Cartier)

Secrétaire de séance : François Ambolet

Quelques rappels :

Par nature (d'humanité) l'homme est un être de culture...contraint à la culture, à être dans la culture en tant qu'espace du désir.

Mais la culture n'évite pas la barbarie, car tout désir n'est pas nécessairement recevable... C'est la question de la valeur et de l'évaluation au regard (non de l'idéalité) mais de la réalité.

Offre et demande :

Faut-il faire de l'audimat ?

Eviter l'écueil du consumérisme (dans un refus de l'effort de recherche) pour combler le sentiment du vide et aller vers l'ennui

Répondre à ce vrai besoin que ressentent « ceux qui n'ont pas eu la chance de recevoir la culture » et qui désirent comprendre le monde dans lequel ils vivent

Profiter de ce « besoin de consommer » (ce qui n'est pas nécessairement négatif ou condamnable) pour faire passer une vraie culture telle celle de l'histoire, de la géopolitique, de la philosophie comme clé de compréhension de la complexité du monde. C'est un besoin d'autant plus exacerbé que les gens sont perdus, fatigués : pas de bonne presse, pas de bonne TV qui sert de repoussoir.

L'audimat : oui mais « dirigé » à travers des enquêtes de satisfaction qui ne portent que sur la réussite ou non de la conférence proposée : avant/après la conférence. Il faut aussi rechercher le consentement, l'explication du choix, faire du pédagogisme (pour présenter les programmes)

Quelle offre ? « La tête et les jambes »

LA TETE: recherche de la qualité, celle inhérente à l'idéal de l'honnête homme, de l'encyclopédie des lumières soit :

. Une offre 'EQUILIBREE » pour une culture ouverte sur le monde, qui abonde dans tous les domaines, tous les arts et les sciences.

. Une offre qui passe par des INTERVENANTS capables d'être compétents et capables de faire face à la diversité, plus le réel potentiel que la « grosse tête », la « première d'affiche » souvent décevante.

. Culture comme art de vivre c'est-à-dire règles pour la vie bonne qui passe par une vision d'excellence à travers la recherche de bons intervenants aux réelles compétences dans le SAVOIR et la PEDAGOGIE ; un très bon intervenant peut faire passer des choses difficiles (une obligation : se mettre à la portée du public). Elle croise par les regards selon des thématiques diversifiées pour une culture ouverte et approfondie (contre la pensée unique)

Elle puise dans l'hier et l'aujourd'hui, dans la culture dit classique et la culture moderne, contemporaine l'excellence pour ouvrir les esprits (qui va de la culture populaire, proverbiale jusqu'à la culture élitiste).

La question de cours

L'offre de culture ne peut pas s'arrêter à l'offre de conférences. Elle doit se prolonger par une offre de cours qui seul permet l'approfondissement plus convivial.

Le champ de culture se doit de rester ouvert, des cours de sciences, de sciences humaines, de sujets de société jusqu'au dessin voire du chant choral. Chaque université est libre de ses choix mais ce choix est presque toujours limité en fonction de l'environnement associatif. Un principe semble commun : ne pas proposer ce que d'autres associations font avec compétence tels l'informatique, les langues, les arts plastiques. Ou encore, le travail en synergie des associations comme pour la musique ou les arts populaires.

LES JAMBES c'est l'épanouissement corporel

Au-delà de la simple culture théorique (culture cultivée,), les UTA se doivent de veiller à la convivialité, au maintien des facultés physiques et à la sociabilité.

La plupart des UTA offrent des cours d'activités physiques, de l'encadrement, de la tapisserie jusqu'à la gymnastique, la piscine en passant par les jeux de société tels le bridge. La règle de la non concurrence semble, là aussi, s'y appliquer.

Une question à débattre au sein de l'UFUTA : quelle place (en quantité de l'offre) doit être réservée à cela et jusqu'où ne pas aller en proportion de la totalité de l'offre de culture ?

Ces activités permettent de créer, souvent hors les cours, une réelle et dynamique convivialité qui profite à l'UTA. Elles jouent un vrai rôle d'intégration social : un des buts des UTA.

Faut-il, oui ou non, adopter une stratégie de délocalisation. Rappelons que le sport est partie intégrante de la formation dans le cursus universitaire.

Question des voyages et des séjours : réel désaccord entre les UTA/UTL/UIA ; une porte de sortie, l'exception pour les voyages d'études

Offre de culture et la question « économique » des coûts

Un constat : l'impacte de la crise économique sur les prix de l'offre de culture et la capacité d'achat des publics, un recul des inscriptions qui affecte en premier les cours. L'inscription + cours sont trop coûteux.

Solution. Réduction des coûts de fonctionnement. Mais pas d'espace de manœuvre car déjà il y a un maximum de bénévoles (qui sont de - en - disponibles)

Subventions en baisse

Réduction du coût des intervenants ? Impossible, la tendance va dans le sens inverse et il y a de moins en moins d'intervenants gratuits

Un **principe réaffirmé** : volonté de ne pas réduire l'offre de culture : cours et conférences

Pistes : Réduire les coûts en diminuant le nombre de séances par cycle ou en morcelant les cycles par trimestre ou semestre

Maintenir le principe du cours payant même si l'intervenant est gratuit

Passer des conventions avec des décideurs politiques à travers un programme d'action subventionnée, avec des institutions tel CHU pour les ateliers de mémoire.

Une **obligation** :

Communiquer sur le coût de la culture tout en proposant des cotisations spécifiques pour les plus démunies en toute discrétion (cf convention avec CCAS-adhérent- UTA : 1/3 chacun).



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Paris, le 20 novembre 2009

Yvon LE GALL
Président de l'U F U T A
François AMBOLET
Président du Comité Scientifique

<http://www.ufuta.fr>
mail : ufuta@ufuta.fr

à

Mesdames les Présidentes et Directrices
Messieurs les Présidents et Directeurs
des UTA-UIA-UTL, Membres de l'UFUTA

Objet : Création d'un Prix annuel d'écriture.

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Bon nombre d'ouvrages ont, les années passées, été présentés pour le Prix de la Recherche et, malheureusement, ont été écartés par le jury car ils ne répondaient pas aux critères exigés. Leur valeur littéraire était souvent indéniable et ils reflétaient le désir qu'éprouvaient des adhérents de communiquer le résultat de leur "recherche" menée au sein d'un atelier d'écriture, autour d'un thème ou d'un mode d'expression.

Le succès que connaissent ces ateliers, dans nos UTA comme dans un grand nombre d'associations confirme que, pour beaucoup, écrire (**bien écrire**) est devenu un véritable besoin.

C'est pourquoi le Conseil d'administration a décidé de créer un Prix annuel d'écriture :

Les Plumes d'Or et d'Argent

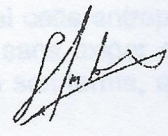
ouvert, pour la première session en 2011, dans les trois genres suivants : **poésie, nouvelle, étude thématique approfondie.**

Chaque genre est doté d'une Plume d'Or et d'une Plume d'Argent.

Désirant se démarquer de la multitude des concours ouverts par ailleurs, l'UFUTA souhaite encourager le travail **collectif**. La note jointe "**Après les Chardons... les Plumes**" fournit toutes précisions sur la notion de "travail collectif" et sur les définitions retenues pour chacun des genres.

Amicalement,


Y. LE GALL


F. AMBOLET

P.J : - Règlement du concours 2011

- Note explicative "**Après les Chardons... les Plumes**"

que vous pouvez retrouver sur le site <http://www.ufuta.fr> [onglet] → Règlements – 5 D



Paris, le 20 novembre 2009

Yvon LE GALL
Président de l'UFUTA

François AMBOLET
Président du Comité Scientifique

à

Mesdames et Messieurs les "Correspondants-Recherche" UFUTA
des UTA-UIA-UTL, Membres de l'UFUTA

Objet :

- Mise en place du travail de Recherche commune sur l'Eau/Arbre (Courriel N°1)
- Une demande urgente...

Mesdames, Messieurs les Correspondants, chers amis,

Les jours défilent et le temps poursuit sa course folle... nous voilà déjà à la fin novembre ! C'est pourquoi, le Comité Scientifique de l'UFUTA reprend l'initiative et, comme annoncé en Assemblée Générale, vous invite à "faire le point" sur l'avancée des travaux de vos UTA à propos du thème de Recherche Commune, intitulé : l'Eau/Arbre (Prix spécifique de l'UFUTA, en sus du Prix annuel de la Recherche sur un thème libre).

Déjà de nombreux (et fructueux) contacts ont été établis, en particulier avec les Universités du Centre et il semble opportun de prévoir la convocation (à Paris pour cette fois-ci), d'une réunion d'exploration et d'orientation des différentes recherches déjà entreprises ou seulement entamées.

Pour mettre sur pied une telle rencontre, le Comité Scientifique de l'UFUTA a besoin de savoir "où chacun en est" et surtout d'avoir en sa possession les "intitulés" de cette recherche menée au cœur de chacune des UTA-UIA-UT.

Une demande urgente :

Nous invitons chaque correspondant UFUTA à se mettre, le plus rapidement possible, en rapport direct avec le Président du Comité scientifique, M. F Ambolet :

à l'adresse centralisée : secufuta@yahoo.fr

ou à défaut : ambolet_f@yahoo.fr

ou encore par Courrier :

UTL Essonne

Secrétariat UFUTA

2, rue du Facteur-Cheval

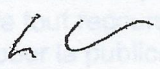
91025 EVRY Cedex


Un grand merci encore pour votre dévouement et sachez que si cette entreprise d' "unification sans contrainte" de la Recherche, menée par nos UTA, ne sera pas sans exiger de nous la plus grande "créativité"... elle ne pourra apporter, dans l'œuvre enfin menée à son terme, qu'une joie d'autant plus grande.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre site UFUTA :

<http://www.ufuta.fr> onglet : Comité scientifique → Recherche → Prix

Amicalement,


Y. LE GALL


F. AMBOLET



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

PLUMES D'OR et D'ARGENT

Règlement du concours 2011

Article 1 – L'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA) organise un concours d'écriture ouvert à toutes les Universités Tous Âges adhérentes. Les prix décernés, dénommés "Plumes d'Or" et "Plume d'Argent" récompensent le travail original d'écriture accompli dans les UTA-UIA-UTL..., d'une manière collective ou individuelle, sur un thème fixé chaque année par le Comité Scientifique de l'UFUTA (ou qui pourra être libre).

La participation est gratuite.

Article 2 – Pour la session 2011, le concours est ouvert dans les trois genres suivants : poésie, nouvelle, étude thématique approfondie. Thème libre (mais un seul thème par ouvrage présenté).

Article 3 - Les textes doivent être inédits, écrits en français correct ou avec une traduction en parallèle s'ils sont présentés dans une langue régionale. Le jury tiendra compte de la forme (orthographe, syntaxe, style), de l'originalité, de la pertinence du propos avec le titre ou la problématique annoncée, de la structuration de la composition ainsi que de sa présentation.

Article 4 – Les textes doivent être dactylographiés en format 21 x 29,7 avec une police de caractères courante (arial, times /11) soit environ 700 mots pour une page pleine. Les oeuvres présentées doivent, en outre et selon leur genre, répondre aux conditions suivantes :

POESIE – Ecriture en vers ou en prose. Volume d'un ouvrage : 30 pages au maximum (hors page de titre) regroupant 30 poèmes au maximum et 5 au minimum. Un poème doit comporter quatorze vers ou lignes au moins (hors titre) et une page au plus.

NOUVELLE – Volume d'un ouvrage : 30 pages au maximum (hors page de titre).

ETUDE THEMATIQUE - Volume d'un ouvrage : 50 pages au maximum (hors page de titre).

Un ouvrage, notamment pour la poésie ou la nouvelle, peut rassembler les textes émanant de plusieurs membres d'un groupe d'écriture sous réserve qu'ils traitent du même sujet.

Article 5 - Pour préserver l'anonymat pendant les travaux du jury, l'ouvrage remis ne porte aucun signe distinctif : UTA d'origine, nom d'auteur, pseudonyme, signature, adresse... Il est accompagné du document d'identification établi par l'UFUTA.

Article 6 - Tous les ouvrages, qu'il s'agisse d'oeuvres collectives ou individuelles, sont présentés par une UTA, sous sa responsabilité et en son seul nom.

En revanche, les noms des auteurs pourront figurer sur les documents établis pour la publication des oeuvres prévue à l'article 13.

Article 7 – Une UTA peut présenter plusieurs oeuvres, sous réserve qu'elles émanent d'individualités ou de groupes de recherche et d'écriture différents.

Un candidat individuel ou un groupe primé (or ou argent) ne peut concourir dans le même genre à la session suivante.

Article 8 – Les ouvrages doivent parvenir, en 4 exemplaires, avant le 15 avril 2011, au secrétariat du Comité du Comité scientifique :

UTL Essonne, Secrétariat UFUTA,
2, rue du facteur-Cheval; 91025 EVRY-Cedex

Article 9 - Le jury, placé sous la présidence du président du Comité scientifique de l'UFUTA est composé de membres du Conseil d'administration. Il peut s'adjoindre des personnalités choisies à raison de leurs compétences. La participation au concours est interdite aux membres du jury, tant à titre individuel qu'au sein d'un groupe.

Article 10 - Le jury est souverain ; ses décisions sont sans appel.

Article 11 - Il est prévu l'attribution de deux prix par genre : une Plume d'Or et une Plume d'Argent. Toutefois, le jury se réserve le droit de ne pas tous les décerner.

Article 12 - Les UTA lauréates sont prévenues par courrier. Le palmarès entier est publié par l'UFUTA (site web et Bulletin d'Information). Les récompenses seront remises au cours de l'Assemblée générale suivant la proclamation des résultats.

Article 13 - Les manuscrits ne sont pas restitués aux auteurs. Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des oeuvres présentées et l'UFUTA pour la publication interne qu'elle pourra en effectuer.

Article 14 - La participation au concours implique l'acceptation de la totalité du présent règlement.



<http://www.ufuta.fr>
mail : ufuta@ufuta.fr

UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

APRÈS LES CHARDONS... LES PLUMES

Bon nombre d'ouvrages ont, les années passées, été présentés pour le Prix de la Recherche et ont été écartés par le jury car ils ne répondaient pas aux critères exigés.

Et pourtant ! ils présentaient généralement un intérêt certain et ils reflétaient le désir de chercher et/ou d'écrire qu'éprouvent beaucoup de nos adhérents.

Le Conseil d'administration a donc décidé de créer un Prix annuel d'écriture :
les Plumes d'Or et d'Argent

Le concours est ouvert dans les trois genres suivants, chacun doté d'une Plume d'Or et d'une Plume d'Argent : poésie, nouvelle, étude thématique approfondie.

Destiné à encourager le travail d'écriture **de préférence collectif** sur un thème choisi (par le Comité scientifique de l'UFUTA ou par le responsable du groupe d'écriture de l'UTA suyant les dispositions du règlement annuel), ce concours a pour finalité la production de documents de qualité, écrits en langue française ou régionale (pas étrangère).

L'écriture dans une **langue régionale** reconnue par le Ministère de l'Education Nationale (à savoir : le basque, le breton, le catalan, le corse, les langues mélanésiennes, la langue d'oc, le tahitien, le créole, le gallo, les langues régionales d'Alsace, les langues régionales des pays mosellans) doit être accompagnée, en parallèle, de la traduction en langue française. C'est, évidemment, sur cette traduction que statuera le jury. Le nombre de pages fixé par le règlement de concours est, dans ce cas, augmenté en tant que de besoin.

Encourager un "travail d'écriture collectif" peut sembler curieux ! En effet, quoi de plus personnel, tant dans l'esprit que par le style, que l'écriture d'un poème ou d'une nouvelle ?

En réalité, ce "**collectif**" ne vise pas l'écriture mais le travail autour d'un thème arrêté par le Comité scientifique de l'UFUTA ou laissé "libre", c'est à dire fixé, dans chaque UTA, par le responsable du groupe d'écriture participant. Un recueil de poésie ou de nouvelles est donc composé des oeuvres de X participants qui ont travaillé sur le même sujet.

Il est bien évident que, l'ouvrage d'un candidat "individuel" (toujours présenté par l'UTA dont il relève et non de son propre chef) peut comporter des oeuvres portant sur des thèmes variés.

Les définitions de la poésie (vers ou prose) et de la nouvelle, qui sont des genres littéraires "homologués", peuvent se trouver aisément; pour le concours des "Plumes d'Or et d'Argent", il convient de considérer que :

- **le poème**, à ne pas confondre avec le chant poétique, se caractérise par sa construction resserrée ; il est un tout dont les parties sont inséparables (selon Max Jacob, dans la préface de 1916 du *Cornet à dés*, "*Le poème est un objet construit et non la devanture d'un bijoutier*"). Dans cet esprit, il ne pourra excéder une page... tout en comptant au moins quatorze vers ou lignes ;
- **la nouvelle** est un récit court, centré en général autour d'un seul événement dont il étudie les répercussions psychologiques ; personnages peu nombreux, qui, à la différence du conte, ne sont pas des symboles ou des êtres irréels, mais possèdent une réalité psychologique qui peut n'être étudiée que sous un aspect fragmentaire ;
- **l'étude thématique approfondie**, propre à l'UFUTA, répond à l'introduction de ce texte : certaines oeuvres présentent un grand intérêt, mais elles ne peuvent, pour diverses raisons, entrer dans LA Recherche (même lorsqu'elles sont le fruit de beaucoup de recherche^s). Elles aboutissent à des récits souvent attachants, instructifs et agréables à lire : il serait bien dommage de s'en priver et de ne pas récompenser les meilleurs (ou, du moins, jugés tels par le jury...).

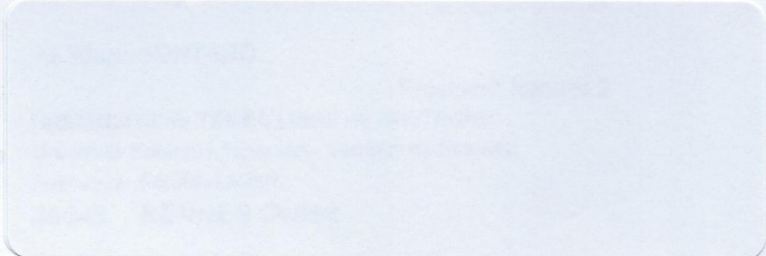
A vos plumes, donc !



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

<http://www.ufuta.fr>
mail : ufuta@ufuta.fr

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA
et
Yvon LE GALL
Président du comité scientifique



Objet : concours des Plumes d'or et d'argent

à

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des UTA, UTL

Le 9 octobre 2010-10-10

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous nous permettons de vous rappeler que, pour la première fois en 2011, sera organisé le concours des Plumes d'or et d'argent, à l'occasion de notre assemblée générale, qui se tiendra à Amiens les 11 et 12 mai. Il se trouve qu'il se déroulera en même temps que les Chardons d'or et d'argent, qui reviennent tous les quatre ans.

Nous vous rappelons que le règlement de ce concours se trouve sur notre site. Nous demandons à celles et à ceux qui seront intéressés à y participer de bien vouloir respecter le délai d'envoi (avant le 15 avril 2011).

L'adresse à laquelle il conviendra d'envoyer les 4 exemplaires a été modifiée :

**UP de Nantes, Secrétariat UFUTA,
1 rue Bias – BP 60925, 44009 NANTES Cedex 1**

Nous espérons que cette initiative sera accueillie avec intérêt et qu'elle sera l'occasion de productions intéressantes.

Soyez assuré(e)s, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de nos sentiments dévoués.

Françoise David Sciara

Yvon Le Gall



Enquête de l'UFUTA sur L'INTERGENERATIONNEL au sein des UTA

1^{er} volet : Bilan de ce qui se fait dans nos UTA (un regard purement « extérieur »)

VOTRE UNIVERSITE :

(cochez les cases correspondantes)

1/ Nom de votre Université :

➤ Date de sa création :

➤ Nombre actuel d'étudiants :

➤ Son statut : Service de l'Université d'Etat
 Associative loi 1901
 Municipale

2/ Action d'Intergénération :

➤ Intitulé de la 1^{ère} action :

➤ Date de la 1^{ère} action :

➤ Quel type d'activité :

➤ Domaines possibles : Scolaire/Périscolaire
 Seniors/Actifs
 Inter-Séniors

➤ Dans quelle matière : Tutorat scolaire
 Informatique
 Arts
 Sorties culturelles
 Voyages
 Développement du corps
 Développement de la mémoire
 Autre :

3/ Evolution dans le temps de cette 1^{ère} action :

Elle existe encore
 Elle s'est développée
 Elle s'est éteinte

4/ Actuellement, combien d'action INTEG menez-vous ?

Quels sont les « intitulés » ? Nbre de participants/action Type de fonctionnement

.....
.....
.....
.....



2^{ème} volet : Un regard « d'analyse » sur ce qui se fait dans nos UTA

VOTRE UNIVERSITE :

(cochez les cases correspondantes)

1/ Action d'Intergénération :

- De qui relève sa création ?
 - Décidée par le CA/Direction
 - Demandée par un organisme extérieur
 - Proposée par un adhérent
 - Proposée par un enseignant
 - Emanant de l'activité d'un groupe de travail/activité UTA
 - Autre

2/ Effectif impliqué :

- | | <u>Nombre
d'adhérents</u> |
|--|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'ensemble des adhérents..... | |
| <input type="checkbox"/> Un groupe d'une activité particulière..... | |
| <input type="checkbox"/> Un groupe d'adhérents appartenant à diverses activités..... | |

3/ Fonctionnement :

- Y'a-t-il un type commun de management ?
 - Oui
 - Non
- Quels sont les différents modes de fonctionnement ?

4/ Quels sont vos partenaires dans cette activité INTG ?

5/ Financement :

- Quel investissement financier ?
- A-t-elle un coût ?
 - Oui
 - Non
- Mode de financement :
 - Budget de fonctionnement de l'UTA
 - Contribution supplémentaire des adhérents
 - Subvention

6/ Les Ecueils ?

.....

.....

.....

.....

Nom et fonction de la personne qui remplit l'enquête :

Remarques et critiques sur ce questionnaire :

.....

.....

.....



UTZ	Ch. de France	Permanence	NON TITULÉS
AGDE	4	0	4
AMIENS	3	3	6
ANGERS	1	2	3
AUXERRE	0	1	1
BLOIS	2	0	2
BRETAGNE	8	16	24
CHARTRES	0	2	2
CHARTRES	0	2	2
CHARTRES	1	3	4
CRETEIL-V dMARNE	4	1	5
DREUX	0	6	6
ESSONNE	2	4	6
GRENOBLE	2	4	6
LE MANS	1	3	4
LIMOGES	2	0	2
MAYENNE	2	0	2
METZ	0	1	1
MONTARGIS	0	2	2
NANCY	1	2	3
NANTES	5	10	15
ORLEANS	2	4	6
PARIS Inst Cath	0	1	1
PARIS Diderot	0	2	2
POITIERS	3	1	4
ROUERGUE	1	2	3
SAUMUR	1	1	2
ST-NAZAIRE	6	0	6
TOULOUSE	0	1	1
VERSAILLES	0	1	1
TOTAL	51	75	126